

Mardeuil

actualité

Novembre 2017 N°124

www.commune-de-mardeuil.com



Restructuration de la Mairie

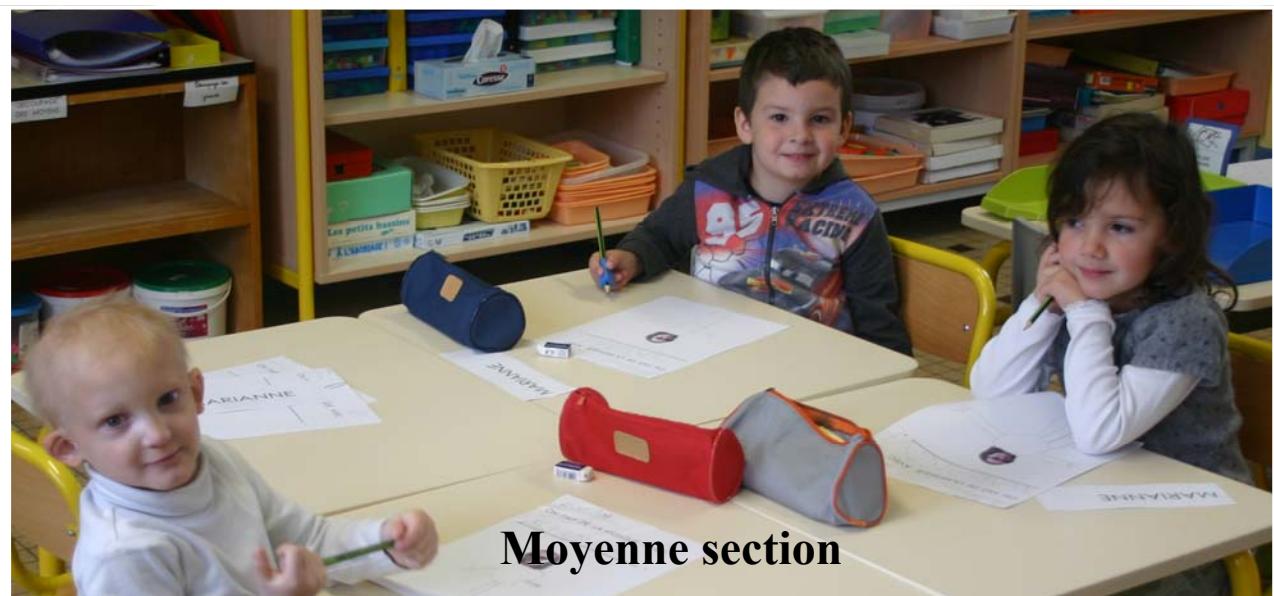
MATERNELLE rentrée 2017

Mesdames Lambert, Vesselle et Delbaere



41

élèves



Petite section

10 élèves

Moyenne
section
15 élèves

Grande section

16 élèves





Petite section



Petite section



Moyenne section



Grande section

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Rentrée 2017



101

élèves

Mme Bocahut

Mme Coutel

Mme Wibrotte

Mme Berthaud

Mme Lemaire

CP 16 élèves

CE2 21 élèves

CM2 17 élèves

CE1 24 élèves

CM1 23 élèves





édito



lectivités de ressources indispensables. Il était sûrement possible de la faire évoluer pour la rendre plus équitable.

Sa refonte passe par l'exonération de 80% des contribuables assujettis. Elle se fera sur 3 années. A terme, le Président de la République envisage sa disparition et imagine d'attribuer aux communes une part de CSG ou de CRDS en compensation.

Dans l'immédiat, il promet une compensation totale par l'État, ce dont il est permis de douter au vu des

Le constat est partagé par tous : la taxe d'habitation est un impôt injuste. Sa disparition programmée, imposée, va privier les col-

transferts précédents qui n'ont jamais été totalement compensés.

Cette taxe d'habitation est pourtant essentielle pour les communes, car c'est elle qui permet de financer les services publics : locaux, dépenses sociales, scolaires, activités culturelles et sportives, entretien de voirie... En 2016, elle a rapporté 22 milliards d'euros à l'État. Cette somme va cruellement manquer dans un avenir proche. Les communes vont alors perdre 13 milliards d'euros d'ici 2022. Ce qui va impliquer des restrictions budgétaires très difficiles pour les maires.

Malgré ces restrictions, à la fois en personnel (120 000 en moins en France) et budgétaires, les communes doivent assurer de plus en plus de responsabilités : PACS par exemple.

On marche sur la tête !

Le maire, Pierre Martinet

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

Revenus à ne pas dépasser pour être exonéré

Célibataire sans enfant : revenu fiscal de référence : 27 000 €/an

Couple sans enfant : revenu fiscal de référence : 43 000 €/an

Couple avec 1 enfant : revenu fiscal de référence : 49 000 €/an

Entrée en vigueur

Aucun changement pour la taxe 2017

Mise en place complète par palier en 2020

Taxe 2018 : baisse de 1/3

Taxe 2019 : baisse de 2/3

Taxe 2020 : exonération totale

MARDEUIL FAIT SA CULTURE AU CLOS DES CARELLES

Trois conférences sont proposées gratuitement à la population par la municipalité. Elles sont animées par Gilbert Nolleau, professeur et conférencier à l'IUTL

THÈME : L'ARCHITECTURE

Mercredi 29 novembre 2017 à 18h

Haussmann

Le Paris de Napoléon III

Vers une nouvelle capitale

Mercredi 4 avril 2018 à 18h

Baltard : les Halles et le reste...

Mercredi 16 mai 2018 à 18h

Christian de Portzampac

1er architecte français à avoir reçu le prix PRITZKER (équivalent du prix Nobel)

VOYAGE À PARIS

Samedi 26 mai 2018

Gare de Lyon, Gare d'Austerlitz

Sortie en bateau-bus vers le Grand Palais, la tour Eiffel puis le musée d'Orsay.

Repas au musée d'Orsay

Visite du musée d'Orsay

ETAT CIVIL

Naissance

Odin Lesage

01/04/2017

Mya Odène Bénito

15/08/2017

Mariage

Bernard Pierre-Yves et Raymond Jennifer 28/07/2017

Mignon Jonathan et Mary Charlotte 29/07/2017

Kus Ayhan et Jimenez Céline 09/09/2017

Décès

Marcel Guiborat 24/03/2017

Legrand Marcelle 23/07/2017

Dubois Ginette 09/08/2017

101

C'est le nombre d'enfants scolarisés inscrits aux NAP

PERSONNEL COMMUNAL

Embauches



Anabelle Pimenta

En CDD jusque fin Juillet 2018. Elle est titulaire du BAFA et d'un CAP petite enfance et a occupé la fonction d' ATSEM durant 3 années à Aÿ. Elle a participé au centre aéré de juillet à Mardeuil. Adjointe d'animation. Elle intervient à la garderie.

Maryse Boulard

En Contrat d'insertion pour un an en renfort ménage suite à un congé maternité et un mi-temps thérapeutique.

Récompense



Isabelle Fourny

Pour ses 20 années de bons et loyaux services à la mairie de Mardeuil, elle reçoit une médaille .

MAISONS FLEURIES ET NOUVEAUX HABITANTS

Le 20 octobre 2017, la Commission « Espaces verts et Environnement », présidée par Thérèse Scotto, adjointe au maire, a récompensé les lauréats des maisons fleuries. Chacun a reçu 50 € en bons d'achat à faire valoir aux établissements Villaverdé de Pierry et une jolie composition florale.

Les nouveaux habitants du village étaient également conviés et ont reçu une fleur.

Cette cérémonie où M. le maire, les élus et les représentants des associations étaient présents, s'est terminée par le verre de l'amitié.



Les lauréats : Mme Nelly Dubois, M. et Mme Daniel Girardin, M. et Mme Jean Calderan, M. et Mme David André, M. et Mme Gérard Lefèvre, M. et Mme Jean-Claude Mlakar, M. Joël Masson, M. et Mme Pascal Gey, M. et Mme Jean-Claude Heydecker, M. et Mme Gabriel Petit, M. Jean-Pierre Bonnemayre, Mme Marie-Odile Gamet, M. et Mme Claude Péricart, Mme Andrée Lemoine, Mme Nicole Lemarinier, M. et Mme Gérard Bénard, M. et Mme Michel Brazier, M. et Mme Joseph Béal, M. et Mme André Jacquinot, M. Desbleds et Mme Dominique

FLEURISSEMENT 2017



Cet été le fleurissement de Mardeuil a fait l'unanimité : le village s'était mis en beauté. Félicitations à l'équipe des services techniques qui a œuvré sous la houlette inspirée de Madame Stéphanie Rochette.



ÉCHO DU CONSEIL



CONSEIL du 1er Juin 2017

*Jurés d'Assises

La commune a tiré au sort les représentants nés au plus tard en 1995 : *M. Chapellet, Marie-Christine Gout et Catherine Guilbert.*

*Primes

Le RIFSEEP implique des modifications dans le versement des primes au personnel. Elles seront réparties sur 12 mois et non pas versées en fin d'année. Mise en place en janvier 2018.

*Les subventions

-Validation des subventions de fonctionnement versées en 2017 ainsi que la subvention exceptionnelle pour le flocage des maillots du tennis club. *17 pour*

-CLIC : versement de 1 euro par habitant. *16 pour*

*Infos diverses

-*Regroupement des diverses assurances* en une seule auprès de la SMALC (économie de 4 000 €)

-*Vente de la maison Morin* : Après estimation, la vente est prévue au prix de 90 000 €

-*Embauche en CUI* : Mme Maryse Boulard pour le ménage (renfort pour combler 1 mi-temps thérapeutique et un congé de maternité)

-*PLU* : Le conseil envisage d'apporter une modification sur une partie des Carelles pour éventuellement pouvoir réaliser un nouveau lotissement.

CONSEIL du 30 Juin 2017

*Élections sénatoriales

Désignation des 5 grands électeurs : P. Lemoine, T. Scotto, J. Clément, M. Descarrier, P. Martinet. Suppléants : M.C Legivron, P. Jeannot, J. Chappat *14 pour*

*Les subventions

La mairie envisage de subventionner Diane Arnould (originaire de Mardeuil) à hauteur de 500 € pour son défi sportif : 8 000 Km en vélo pour rejoindre Ushuaia en traversant l'Equateur, le Pérou, le Chili, l'Argentine et la Bolivie. Cette subvention est conditionnée à un partenariat via internet avec l'école primaire tout au long de son périple.

CONSEIL du 1er septembre 2017

*Budget

Réaffectation de petites sommes au budget.

Notification définitive du FPIC (Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales) 1 500 € sont réaffectés au budget. *16 pour*

*Epernay Agglo Champagne

Du fait du transfert des zones artisanales et industrielles à l'agglomération de communes, la compensation forfaitaire versée par la communauté d'agglo sera diminuée de 64 501 €. Cette somme correspond à l'entretien des espaces verts, de l'éclairage public et des voiries qui n'incombe plus à la commune. *17 pour*

*PLH

Pierre Martinet siègera dans la commission de suivi du PLH à la communauté d'agglo.

*Les subventions

200 € de subvention exceptionnelle à l'association « Vie Libre ». *17 pour*

ESPRIT CITOYEN



Déjections canines

Respectez les espaces verts, les trottoirs, les terrains de foot.



Trottoirs

Balayage, désherbage, déneigement... Chaque habitant est responsable de son trottoir.

Entretien des haies et des arbres

Elaguez vos arbres en limite de propriété.
Hauteur des haies : 2 mètres, pas de débordement sur les trottoirs



Poubelles

Les rentrer après le passage des éboueurs.



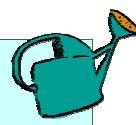
Travaux

Tous travaux sur chaussée et trottoir doivent être déclarés en mairie.



Cimetière

Prière de remettre les arrosoirs à leur place initiale !



SENS OBLIGATOIRE

Il est rappelé aux automobilistes garés sur le jardin que la sortie du parking est **en sens obligatoire vers la rue Jean Jaurès** en direction de la sortie ouest du village. Seuls les véhicules garés devant l'église peuvent repartir vers la rue Victor Hugo. Des automobilistes ont été verbalisés !



VIGILANCE

ARNAQUE À DOMICILE !

Le 13 novembre, trois hommes sonnaient aux portes des particuliers en se faisant passer pour les éboueurs. Ils proposaient le calendrier. Nombre d'habitants sont tombés dans le panneau et ont versé les étrennes aux faux rippeurs. Il faut donc redoubler de vigilance. La mairie ne délivre jamais de papier autorisant le démarchage. Réservez quand même un bon accueil aux vrais rippeurs !



TRAVAUX

Une belle fontaine sur le jardin !

Vous n'avez pas été sans remarquer la jolie fontaine en service sur le jardin devant l'école. Elle s'inspire de la fontaine qu'ont connue nos ancêtres. Il est rappelé que son eau n'est pas potable.

Elle a été réalisée en Chameisson coquillé, pierre non gélive de Bourgogne, par les établissements Léon Noël de Saint-Brice-Courcelles.



Eclairage public

25 points lumineux seront modernisés (LED) le long du RD3

Cette intervention est diligentée par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne)

Voirie

Ces travaux consistent à renforcer les bas côtés des chemins de vignes avec du béton.

Chemin des Ronces : 100 mètres linéaires

Virage chemin des Sourds et des Vacheries: 15 m

Chemin en Beaumont : 15 m

Chemin des cinq Ormes : 70 m

Coût de ces travaux : 19 000 euros

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PACS : Nouvelles démarches en Mairie

A compter du 1/11/ 2017, les Pactes Civils de Solidarité (PACS) ne seront plus enregistrés auprès du Tribunal mais en mairie.

Documents à fournir

1 déclaration de PACS (cerfa n°15725*1), 1 convention rédigée sur papier libre ou à l'aide du formulaire (cerfa n°15726*02), 1 acte de naissance de chaque partenaire (de moins de 3 mois pour les partenaires français et de moins de 6 mois pour les étrangers), 1 pièce d'identité. Prévoir un délai. L'officier d'état civil vous fixera un rendez-vous pour la signature de la convention. Il n'est pas nécessaire que les deux partenaires soient présents pour le dépôt des pièces. En revanche, la présence des deux est indispensable pour la signature de la convention.

Si vous souhaitez mentionner dans votre convention des dispositions testamentaires, seul le notaire est compétent pour l'enregistrement de votre PACS.

L'officier d'état-civil n'a pas autorité pour juger du contenu de votre convention. Pour tout renseignement juridique, vous devrez vous adresser soit à un avocat, soit à votre notaire.

Les formulaires **cerfa** sont imprimables sur le site :

service-public.fr



Cartes grises et permis de conduire

La délivrance des permis de conduire et des cartes grises en préfecture et sous-préfecture n'est plus assurée depuis le 6/11/ 2017.

Vous pouvez faire vos démarches par télé-procédures.

COMMENT ACCÉDER À LA TÉLÉ-PROCÉDURE ?

Sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés :

www.ants.gouv.fr

24h/24 et 7j/7

-Depuis votre domicile, par internet,

-Chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles).

-Depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture.

-Dans un espace numérique, chez les partenaires de la préfecture, telles que les Maisons de Service au Public. Dans ces points et espaces numériques, vous ne serez pas seuls, des médiateurs numériques, formés pour vous accompagner, seront à vos côtés.



ACCUEIL ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

CLSH

Centre de loisirs sans hébergement

Le Centre a fait le plein



En accueillant 50 enfants par semaine, le centre aéré du mois de juillet a fait le plein. Au programme : grands jeux, activités manuelles, repas avec les parents, camping, boum Super Héros, soirée plage, sorties ZigZag Park, Jogaland et Parc Astérix.

NAP

Nouvelles activités périscolaires

Une rentrée bien préparée

Pour la deuxième année de la mise en place des NAP, l'équipe d'animation a été réunie, à l'initiative de la commune, pour une prérentrée les 31 août et 1er septembre.



Premier jour : après l'intervention de Monsieur le Maire, Valentin a défini le rôle de chacun dans l'équilibre de la journée de l'enfant. Puis l'équipe s'est penchée sur la programmation de la première période de NAP au cours de laquelle les enfants découvriront l'Océanie.

Deuxième jour : secourisme. Jérémie OLIVIER, moniteur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne, est intervenu auprès des animateurs de l'Espace Laure et des agents territoriaux spécialisés pour une mise à jour des gestes de premier secours dans les écoles maternelles et les garderies. La journée a été jalonnée d'interventions théoriques et de cas pratiques.

Deuxième année des NAP : DÉCOUVERTE DES CONTINENTS

Programme NAP 2017-2018

Période 1	du 04/09 au 20/10	7 semaines
Période 2	du 06/11 au 22/12	7 semaines
Période 3	du 08/01 au 23/02	7 semaines
Période 4	du 12/03 au 20/04	6 semaines
Période 5	du 07/05 au 06/07	9 semaines

Océanie
Amérique
Asie
Europe
Afrique /

Exemples d'animations

- création de bâtons de pluie,
- découverte de la faune,
- «L'ART'borigène» : création de drapeaux Océanie, mains, animaux, danse...



LA RENTRÉE AU CLOS DES CARELLES



En ce début d'automne, nous avons profité des journées ensoleillées pour faire quelques sorties .



Siel Bleu propose des cours de gym douce le mardi matin

Le planning mensuel du clos des Carelles est disponible à la poste, à la mairie et à la boulangerie.

Dates
à retenir

11 Novembre
12 Novembre
17 Novembre
2/3 Décembre
22 décembre
8 Avril 2018

Défilé
Bourse aux jouets de l'Amicale des écoles à la salle des fêtes
Repas Beaujolais nouveau
Téléthon
Arbre de Noël de l'Amicale des écoles
Repas des Anciens

Les ateliers à venir

-une fois par mois-

Composition florale avec Gérard Cartier
Chant avec Michel Marly
Pâte à sucre avec Thiffaine, boulangère, pâtissière à Chaintrix



AGENDA

Mardi 5 Décembre
Déjeuner Montagnard
avec spectacle à la salle des fêtes
Pour tous renseignements
Contact : Julie 03.26.55.68.27

INFORMATION



Ma Commune Assure

Bientôt, grâce à votre commune
bénéficiez d'une mutuelle collective !

*Vous ne bénéficiez pas d'une mutuelle collective ?

*Vous êtes à la retraite, vous êtes indépendant, étudiant, ou sans emploi

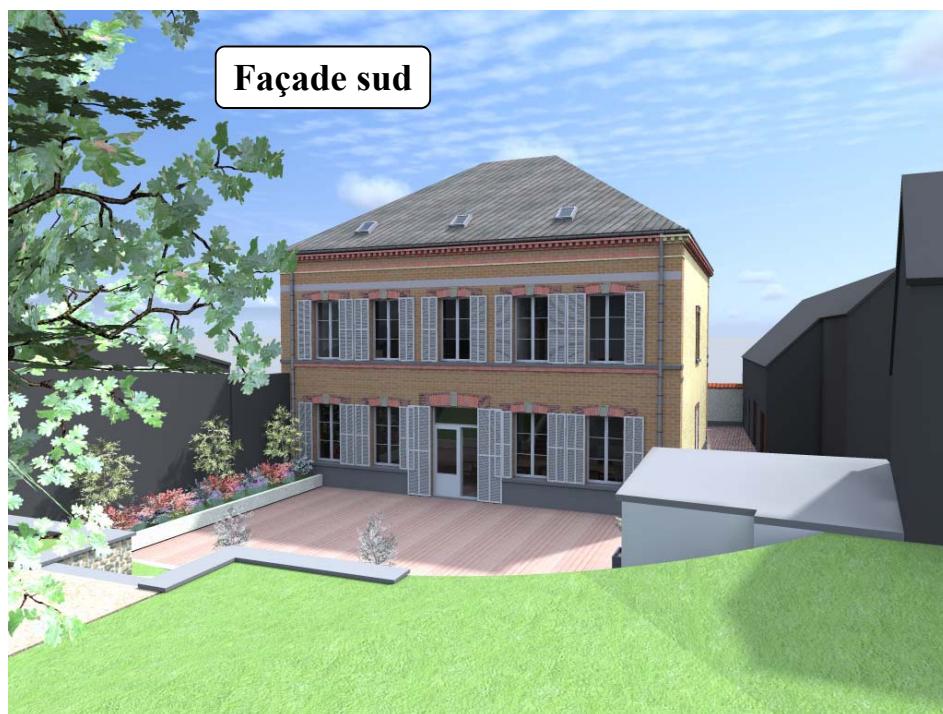
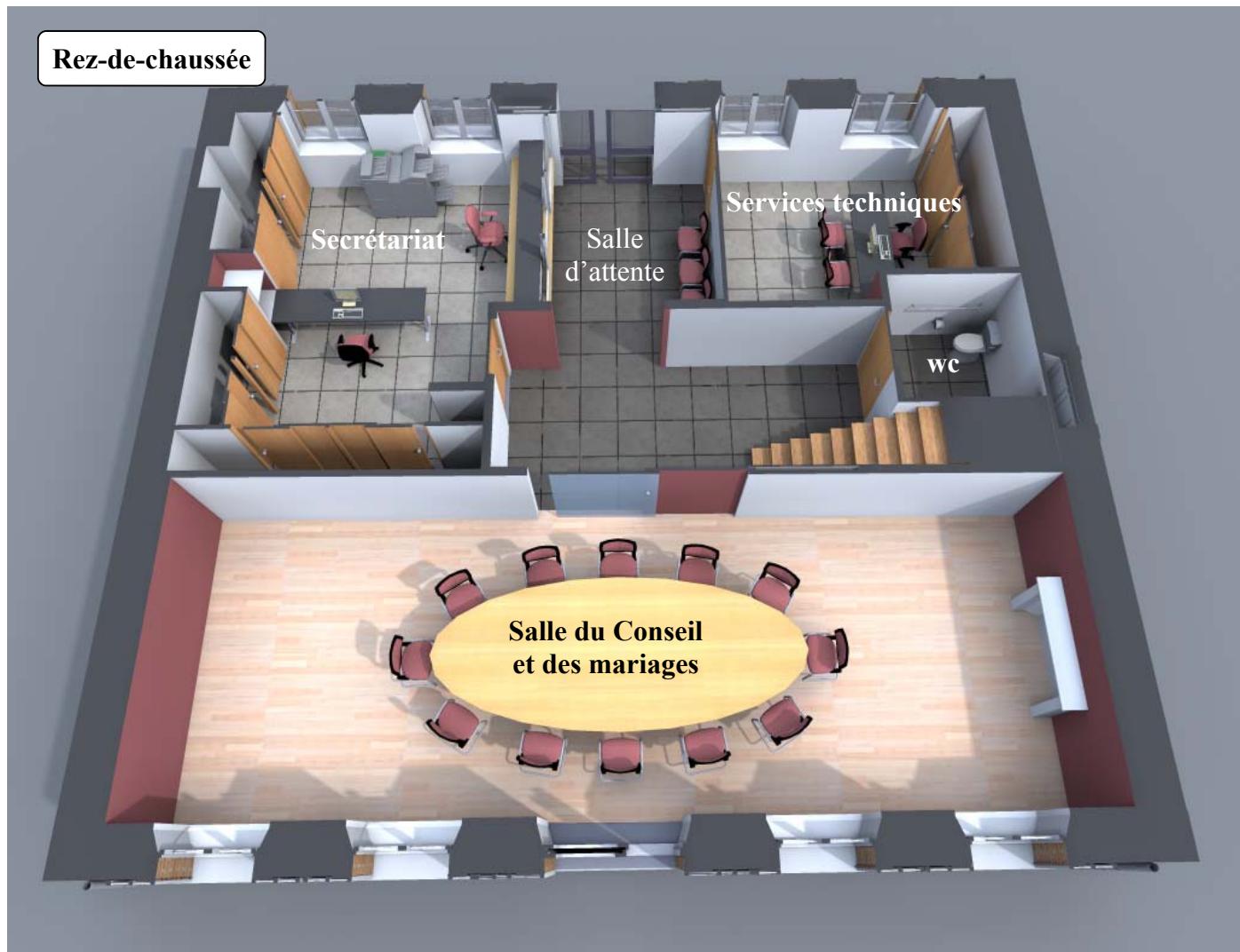
*Vous avez une mutuelle mais elle n'offre pas les garanties que vous souhaitez ou elle coûte trop cher ?

C'est pour répondre à cette attente et à ce besoin d'équité que la commune de Mardeuil va négocier une offre développée par le groupe MUTUAC qui propose divers contrats de mutuelle pour tout âge.

Une information complète vous sera communiquée ultérieurement



RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE



Façade sud



Fermeture de la Mairie
11, 12, 13 décembre

Déménagement des bureaux

Pendant les travaux
accueil du public
SALLE DES FÊTES
rue de la Liberté

HISTORIQUE

Acquise en 1955, pour la somme de 3 000 000 F, suite à une déclaration d'utilité publique, la maison de Mme veuve Thabuis était, au départ, destinée à l'aménagement d'un logement d'instituteur et de 2 salles de classe pour faire face au Baby boum. Puis le projet fut abandonné et cette maison fit office de mairie, en 1962, après quelques travaux. Les besoins techniques actuels (téléphonie, Internet), les normes à respecter, les économies d'énergie, nous ont conduits à réfléchir à une restructuration des locaux pour les rendre fonctionnels. (Conseil du 4/11/2016). La commission travaux a sollicité les services d'un dessinateur, M. Chardonnet et d'un maître d'œuvre, « Atelier Diallo ». Ces travaux entrent dans le calendrier de l'Ad'AP -Agenda d'Accessibilité Programmé- présenté dans « Mardeuil Actualité » N°123 p7.

REDISTRIBUTION DES VOLUMES

REZ-DE-CHAUSSEÉ

Agrandissement de la salle des mariages et du Conseil. Déplacement du Secrétariat et de l'Accueil du public. Nouvel escalier donnant accès à l'étage et au grenier. Implantation de toilettes (Suppression de la porte Est) Services techniques inchangés

ÉTAGE

La récupération du logement permet de créer un bureau pour les adjoints, un local à la fois d'archives et technique (réseau informatique, gestion chauffage, gestion clés...). Une tisanerie apportera un peu de chaleur et de convivialité.

MOBILIER

Les postes de travail des secrétaires seront optimisés, et les rangements pour les documents, nombreux et fonctionnels.

FAÇADE SUD

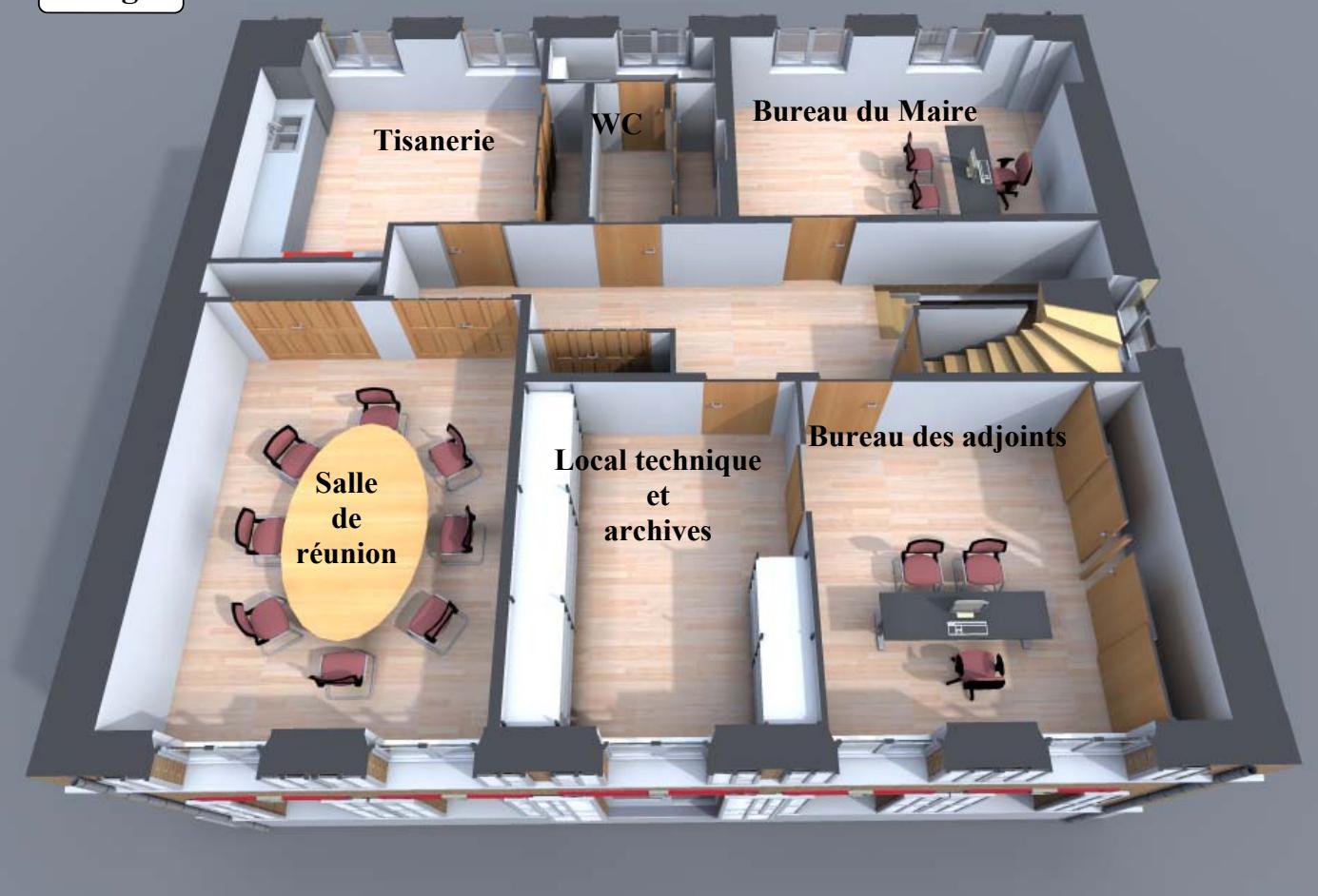
Une terrasse de 100 m² environ sera aménagée côté sud, de plain-pied avec la salle des mariages. Elle facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite et permettra à l'assistance de rester à proximité lors des cérémonies de mariages.

COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX

280 000 EUROS (hors subventions)

Les appels d'offres sont lancés pour les différents postes : dallage, carrelage, démolition de cloisons, plomberie, sanitaire, menuiserie, chauffage, électricité, isolation, téléphonie...

Étage





TENNIS CLUB



Karine Henry

Pauline Wengorzewski



Raphaël Bellezza

Louis Contal



Cathy Decure

Sindi Emric



Vincent Girard

Antoine Poittevin

tennis-club-Mardeuil@hotmail.fr

Notre 10ème tournoi (dernière étape du Circuit Energie Champagne) s'est achevé le 1er octobre après 24 jours de rencontres âprement disputées.

Au total **99 inscrits** dont 26 femmes et **120 matchs** joués pour 2 vainqueurs finaux.

Excellent comportement de nos licenciés, avec 5 licenciés en 1/4 de finale : 2 femmes (Hélène Devanlay qui sera demi-finaliste et Gaëlle de Chillou) et 3 hommes (Anthony Reiter, Nicolas Lemaire et Raphaël Bellezza, futur vainqueur).

Dans le tableau final, Sindi Emric (CT Philippe) s'impose face à Cathy Decure (ASL Ay) 6/3 6/4 et Raphaël Bellezza (TC Mardeuil) l'emporte face à Louis Contal (TC Beaune) 6/2 6/0 dans un match d'un niveau jamais atteint dans notre tournoi.

En consolante, 2 victoires locales : Pauline Wengorzewski (TC Mardeuil) gagne face à Karine Henry (ASL Ay) 6/3 5/7 6/3 et Antoine Poittevin (TC Mardeuil) contre Vincent Girard (TC Oiry) 7/6 7/6.

Une édition réussie, des spectateurs ravis, des lots qui ont fait des heureux, merci à nos sponsors. Tout a été réuni cette année pour un spectacle, une fête et un tournoi au top !

Un grand merci aux clubs partenaires pour le prêt de leurs courts couverts (ASPTT Epernay, TC Oiry et TC Chouilly), merci aux joueuses, joueurs et sympathisants pour la tenue des permanences sur ces 24 jours (18 personnes en tout), merci aux organisateurs pour leur savoir-faire ainsi qu'à notre juge-arbitre pour ses tableaux et sa disponibilité sans faille.

Clin d'œil à Hélène Devanlay qui repart vers ses racines dans l'Aube, en lui souhaitant le meilleur pour la suite.

Sylvain Demoncheaux, président du club a ensuite remis les récompenses du tournoi, non sans avoir remercié la municipalité pour la mise à disposition des installations existantes. Il a également formulé l'idée qu'un second court couvert serait l'idéal pour le déroulement des rencontres par équipe et les groupes d'entraînement (notamment les groupes enfants très nombreux cette année) dans de bonnes conditions et en parallèle les réservations des licenciés ...

Le club a enregistré une forte progression ces dernières années du nombre de licenciés, gage de la bonne qualité des cours donnés par nos IBC et AMT pour les entraînements des jeunes. Merci à Vincent, Didier, Robert et Denis.



Les récompensés de la 10ème édition

AGENDA 2018

15 janvier : Galette des rois / Présentation des tableaux du tournoi interne homologué et remise des raquettes du Comité Marne

20 Janvier au 24 mars : 6ème Tournoi interne homologué

4 juin : AG du TC Mardeuil et inscriptions pour la saison 2018/2019 (qui débute le 1er septembre).

16 juin : Fête du Club Junior

30 août au 30 septembre : 11ème tournoi du club, 1ère étape du Circuit Energie Champagne



Associations

AMICALE DES ÉCOLES

amicalemardeuil@free.fr



23/05/2017 : cross des écoles. L'Amicale a offert une collation à tous les enfants participants.

29/06/2017



Une trousse garnie
pour les Grands
de la Maternelle
←

29/06/2017



Une calculatrice
pour les CM2 →



07/07/2017 : Kermesse Espace Laure
buvette/restauration tenue par les mem-
bres de l'Amicale.

Au programme stand de jeux, doublage
films, spectacle enfants, panier garni,
restauration rapide dans la cour.

AGENDA

12/11/2017 : Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et matériel de pué-
riculture Salle des fêtes de Mardeuil

08/12/2017 : Arbre de Noël à 18h30 Salle des fêtes de Mardeuil

07/02/2018 : Assemblée générale à 18h15 Salle des fêtes

25/03/2018 : LOTO

31/03/2018 : Chasse aux œufs de Pâques sur le terrain de football
Venez nombreux à nos manifestations, on compte sur vous !

Rejoignez notre équipe de bénévoles.

Tous les nouveaux sont les bienvenus.

Présidente de l'Amicale des Ecoles de Mardeuil :
PATEIRON Sandrine 06 28 60 83 68

HARMONIE DE MARDEUIL

saxo.vosgien@laposte.net



15 octobre 2017

à l'occasion de son
concert d'automne,
l'harmonie
de Mardeuil
a fêté ses 150 ans.
Concert partagé avec
l'harmonie de Sarcelles.

Présentation
de la nouvelle bannière



Une cinquantaine de musiciens ont exécuté un programme qui a ravi la nombreuse assistance



Associations

BILLARD CLUB MARDEUIL



La rentrée du Club

« EN 20 COUPS DE QUEUE »

Tournoi organisé par le Club

Les 20, 21 et 22 avril 2018

Tournoi ouvert à tous :

vendredi 20 : 14h à 19h

samedi 21 : 9h-12h et 14h à 19h

Inscriptions et renseignements 06 67 92 36 88

Vendredi 22 septembre les adhérents étaient réunis en assemblée générale.

M. Christophe Mauduit, président et M. Jean-Claude Hénin, ont présenté le club : une salle avec 2 billards de 2,20 m en libre accès aux membres munis d'un badge spécifique.

Le club participe tous les ans au tournoi inter-clubs en rencontrant Aÿ, Mareuil/Aÿ, Magenta, Epernay.

La cotisation annuelle adultes est de 40 euros. Elle comprend l'adhésion et la participation au repas annuel du club.

Les jeunes à partir de 10 ans seraient les bienvenus. Une formation par des spécialistes leur serait prodiguée.

UNION CYCLOTOURISTE

Sous le choc !

Au revoir à Guy COOPMANN



Tous les jeudis après-midi les cyclos se réunissent pour une sortie de 60 à 70 kilomètres. Ce jeudi 12 octobre, les conditions climatiques sont optimales. Le groupe part pour une belle balade. Le parcours nous mène sur les vignobles de la Montagne de Reims. Le retour passe par Trépail. Que se passe-t-il à ce moment là ? Notre camarade Guy Coopmann chute lourdement sur la chaussée. Malgré l'intervention rapide des pompiers et du SMUR, il décède peu après. Nous sommes atterrés. Quel choc !

Guy était un sportif estimé de tous, pratiquant avec passion la course à pied et le vélo. Un dur dans l'effort et un véritable boute-en-train qui animait les sorties avec ses camarades du Jogging Club d'Epernay et des Cyclos de Mardeuil. Nous garderons un bon souvenir de « Guyguy ». Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Assemblée générale-Vendredi 24 Novembre-Salle des fêtes de Mardeuil-19 heures.

Les personnes désirant pratiquer le cyclotourisme sont cordialement invitées.

CLUB CULTUREL

Rentrée du Club Culturel



Le Club Culturel offre de multiples activités : Arts créatifs, Les p'tits pinceaux, broderie, de fil en aiguille, gourmets cuisine, gourmets pâtisserie enfants, vannerie, jeux, anglais, espagnol, informatique, danse de salon, qi gong, théâtre, art floral, yoga, stretching, country.

Une nouvelle pièce « Fallait pas les agacer » est en cours de répétition. Elle sera jouée en ouverture de la fête patronale, le 8 juin 2018. Le 3 décembre 2017 aura lieu l'exposition vente des ateliers les p'tits pinceaux, arts créatifs, broderies, et de fil en aiguille. En même temps auront lieu une tombola et une restauration sur place en faveur du téléthon.

Pour tous renseignements : Véronique BELKACEMI **06 16 91 17 60**

Réservez la date du 3 décembre à 16 heures, pour la pièce de théâtre « Réveillon au poste » en faveur du téléthon

BRONCHIOLITE

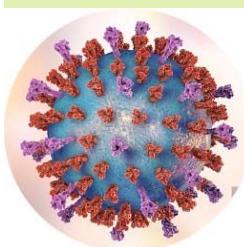


Pas de panique, la bronchiolite évolue le plus souvent vers la guérison mais l'enfant doit être surveillé de près pour détecter une éventuelle aggravation.

DU NOURRISSON

VIGILANCE !

Des difficultés respiratoires

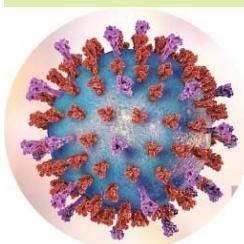


Le virus respiratoire syncytial (VRS) est généralement en cause et touche surtout les enfants de moins de 2 ans. Au début, un nez qui coule, une toux sèche et tenace, puis une respiration qui devient difficile et sifflante, une fièvre modérée peut apparaître ainsi que des difficultés d'alimentation.



Une évolution souvent favorable

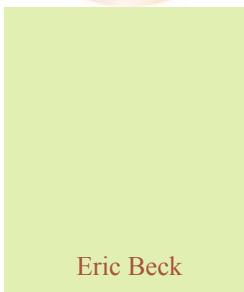
La toux et les signes respiratoires disparaissent en 8 à 15 jours en moyenne, mais il se peut que l'hospitalisation soit nécessaire quand la bronchiolite s'aggrave. L'enfant a du mal à respirer et manque d'oxygène. Certains nourrissons sont plus à risque, notamment ceux âgés de moins de 3 mois, les prématurés, de faible poids de naissance, porteurs d'une maladie chronique pulmonaire ou cardiaque, ou d'un déficit de l'immunité.



La surveillance par l'entourage, essentielle !

On conseille de maintenir un air ambiant ni trop chaud ni trop sec, sans fumée de tabac, de dégager le nez avec du sérum physiologique, de fractionner les repas et de bien faire boire, de donner du paracétamol en cas de fièvre.

L'entourage doit surveiller attentivement l'enfant pour détecter les signes de gravité : grande fatigue, teint moins rose, refus de s'alimenter, malaises. Une nouvelle consultation s'impose dans ce cas, voire une hospitalisation.



Une maladie très contagieuse

Le lavage des mains, le port du masque, la prise de paracétamol sont les premières mesures.

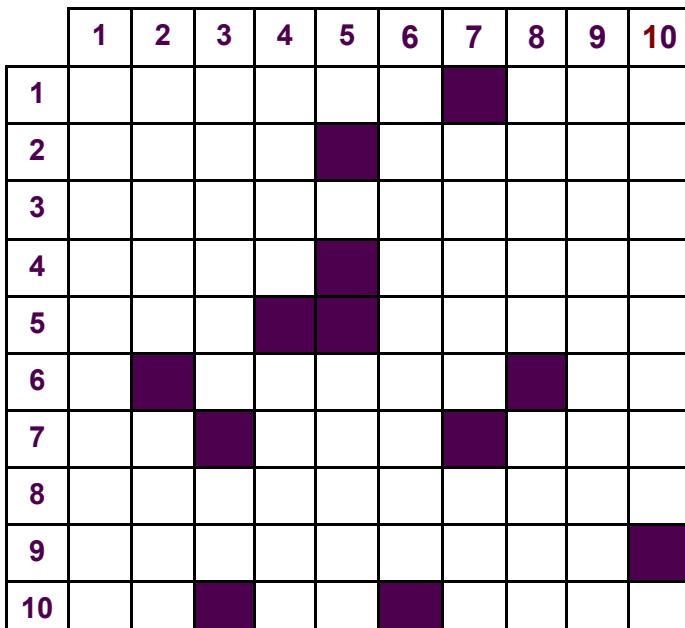
Les antibiotiques n'ont pas d'efficacité sauf quand il y a une surinfection bactérienne. Il n'est pas démontré que la kinésithérapie respiratoire prévienne les aggravations de la bronchiolite mais il est d'usage d'y avoir recours au cas par cas.



Eric Beck



MOTS CROISÉS



UNION EUROPÉENNE

Retrouvez les pays membres de l'UE. Aidez-vous en remettant dans l'ordre les lettres de leur capitale.

CAPITALES	CAPITALES	PAYS
AEUGPR
EIBLNR
EEINNV
EEUBLRLRXS
AIOS
EIIONCS
AEOUCGHNP
AIDDMR
AILLNNT
EIIHKLNS
AIPRS
AEENHST
AEUBDPST
IUBDNL
EOMR
IIULNSV
EOUUBGLMXR
AL AEETTVL
AAEDMMRTS
AEIORSVV
EIOBLNNS
AEUBCRST
AIRG
AAAIBLRSTV
AAIUBJLLN
OOHKLMST

HORIZONTALEMENT

1. Demeure savoyarde. Demeure provençale. 2. Ereinta. Bouveté. 3. Désirs. 4. Egare. Vaut son pesant d'or. 5. A besoin de pub. Présidente. 6. Relèves. Petit tour. 7. Note. Était lente. Tel que. 8. Chemin à suivre. 9. Réclama. 10. infinitif. Pour la matière. Charge.

VERTICIALEMENT

1. Pivot. 2. Demeure bourgeoise. Supprimer. 3. Différents. Lever à l'oreille. 4. Comme le 2 du 7 horizontal. Souffle coupé. 5. Limon. 6. Véhicules tout-terrain. 7. Nihilistes. Cayeu. 8. Mini. Coup d'œil. 9. Raseras. 10. Quatre as.

*Si haut qu'on monte,
on finit toujours par des cendres.*

Henri Rochefort

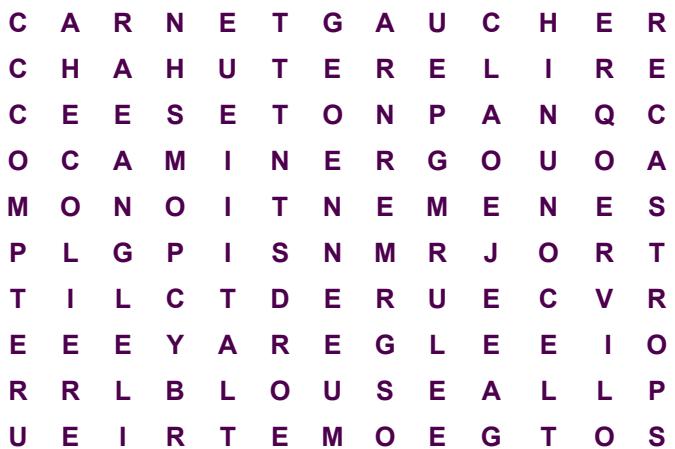
BON À SAVOIR

L'**argot** est à l'origine le langage crypté des malfaiteurs. Le **jargon** est la façon de parler d'un groupe particulier et ensuite une forme de langage inhabituel.

Le **verlan** est une forme d'argot qui inverse les syllabes.

MOT MYSTÉRIEUX

Retrouvez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent être lus dans tous les sens. Avec les 5 lettres restantes, retrouvez le mot mystère dont voici la définition : ABRI SCOLAIRE



AGENDA	CONJUGUE	MENTION	RELIRE
ANGLE	ÉCOLIÈRE	MINE	SAC
BLOUSE	ÉQUERRE	NOMMER	SOT
CARNET	GAUCHER	NOTES	SPORT
CHAHUTER	GÉOMÉTRIE	PI	STYLE
CHEMISE	LEÇON	RECITE	
COMPTER	LIVRE	RÈGLE	

maïne. Lettonie. Slovénie. Slovaquie. Suède.

Danemark. Espagne. Estonie. Finlande. France. Grèce. Hongrie. Italie. Lituanie. Luxembourge. Malte. Pays-Bas. Portugal. Roumanie. Site. 9. Autriche. République Tchèque. Allemagne. Autrichie. Belgique. Bulgarie. Chypre. Micronésie. 10. Slovénie. Sicile. 1. Crapaudine. 2. Hôtel. Oter. 3. Autres. 4. Laid. Autre. 5. Losses. 6. Traiteurs. 7. Anars. 8. raire. 9. Nécessita. 10. Er. Es. Lest. VT. 1. Chalet. Mais. 2. Roua. Rainé. 3. Attirances. 4. Perd. Cartat. 5. Ale. Trône. 6. Salles. Tr. 7. do. Pou. Sic. 8. Inie-

Rétrospective

FÊTE À MARDEUIL

9-10-11-12/06/2017



Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, spectacle musical par "Rithmos dos Pily", randonnées pédestres, défilé des Majorettes de Guignicourt et de l'Harmonie, spectacle « Charly et Cie » par les Cigales pour les enfants des écoles, puis goûter offert par la municipalité.

Magnifique fête 2017 !

« FAÎTES DU SPORT » 6ème

2-3/09/2017



La **6ème** édition de « FAÎTES DU SPORT » s'est déroulée à Mardeuil, sous un ciel clément. Malgré les vendanges en Champagne, la fréquentation a été bonne. De nombreux visiteurs sont venus se renseigner auprès des clubs participants, notamment la gym (CSM), le tennis (TC Mardeuil) et le jiu-jitsu judo. Les randonnées du dimanche ont également affiché une belle présence, environ 70 inscrits. Les cyclos et les marcheurs ont pu profiter de l'ambiance "vendanges" en traversant les coteaux. L'après-midi, l'accrobranche mobile et le trampoline de la gym ont attiré la foule après le repas dominical.

Une belle rencontre qui lance les inscriptions dans les associations du village. Beaucoup de demandes et d'intérêt !



L'HARMONIE À 150 ANS

La fanfare municipale de Mardeuil est plus que centenaire. En effet en 1867, les procès verbaux du Conseil municipal font état d'une musique dans la commune. En 1897, une partie des membres fait sécession : une seconde fanfare «libre» est créée. Il semble que la fanfare municipale soit dissoute puisqu'à la demande d'habitants de Mardeuil une fanfare municipale est recréée en 1898.

La présence de deux fanfares sur la commune pose problème au point que la municipalité interdit en 1906 que les deux formations se produisent simultanément dans la commune pour éviter les troubles à l'ordre public. En 1912, le calme est revenu et il n'y a plus qu'une seule fanfare, celle de la commune.

La première guerre mondiale met la fanfare en sommeil et lui fait perdre nombre de ces musiciens.

Elle renaît en 1920 sous l'impulsion d'Ernest Albert, et en 1921 elle prend la forme associative dans le cadre de la loi de 1901 des associations.

De 1920 à nos jours, elle connaîtra 11 présidents, notamment pour les plus longues présidences: M Marcel Garnier, en poste pendant 27 ans et Patrick Savin pendant 12 ans.

Dans la même période elle sera dirigée musicalement par 7 directeurs, dont notamment Ernest Albert, durant 46 ans, Albert Jobert, 12 ans, Cyrille Jimenez, 17 ans. En 2003, sous la présidence de Patrick Savin, la fanfare municipale prend le nom **d'Harmonie de MARDEUIL** et signe une convention avec la commune pour la gestion et le fonctionnement de l'école de musique de l'harmonie.

Actuellement, sous la direction de Gérald Petitdemange, l'harmonie développe avec les musiciens, adultes et enfants, un large programme musical constitué d'œuvres originales pour orchestre d'harmonie, de transcriptions d'œuvres classiques, de musiques de films et séries télévisées, de musiques de variétés.

Elle organise régulièrement des rencontres musicales en concert partagé pour faire découvrir d'autres approches musicales.

L'Harmonie de SARCELLES, avec laquelle nous entretenons une très bonne complicité, s'est jointe à nous pour souffler les bougies de nos 150 ans. Cet événement musical présentait une formation de plus de cinquante musiciens.



2003 La Fanfare devient Harmonie. Les musiciens arborent une nouvelle tenue. Nouveau logo.

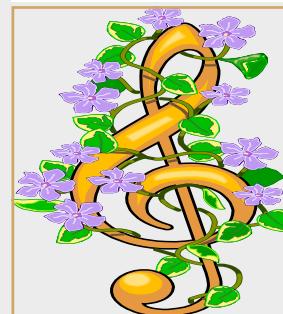


Les anciennes bannières.

Celle de 1880 a été achetée chez Margaritta à Paris pour 200 francs



La fanfare en 1920



Le logo créé en 2003



2017 Nouvelle bannière